

MODIFICATIONS AU RAPPORT D'ANALYSE DU SOL ET NOUVELLE GRILLE DE FERTILISATION DU PHOSPHORE POUR LA POMME DE TERRE-2011

Le Ministère a fait des changements aux recommandations en phosphore pour la pomme de terre. Auparavant, les recommandations étaient basées sur une valeur en phosphore du sol exprimée en partie par millions (ppm) selon le tableau 1 ci-dessous:

Tableau 1 : Ancienne recommandation en phosphore pour la pomme de terre, (pré-printemps 2011)

Cote	Niveau de P du sol	Teneur du sol en P (P_{M-3} - ppm)	Recommandation (kg P ₂ O ₅ /ha) Groupe I (toutes variétés autre que Russet Burbank)	Recommandation (kg P ₂ O ₅ /ha) Groupe II (Russet Burbank)
P- (L-)	Très Pauvre	<10	280	335
P (L)	Pauvre	11-19	280	335
M	Moyen	20-39	220	270
M+	Moyen Plus	40-58	160	210
E (H)	Élevé	59-78	110	140
E+ (H+)	Très élevé	>78	97	114

C'est très bien documenté, que dans les sols acides comme l'on retrouve dans l'Est du Canada, le phosphore est immobilisé par l'aluminium. Par contre, dans certaines situations, son niveau peut devenir excessif avec le temps lorsque des quantités importantes sont ajoutées au sol, via les engrais de synthèses, les fumiers, etc. L'excédent de phosphore du sol non absorbé par les plantes peut ainsi se retrouver dans les eaux de drainage et/ou de ruissellement. Ainsi, une approche de fertilisation plus environnementale en utilisant le rapport Phosphore-Aluminium a été introduit au N.-B pour la pomme de terre. Lorsque le rapport P/Al (%) augmente, la recommandation en phosphore diminue (Tableau 2).

Tableau 2 : Nouvelle recommandation en phosphore pour la pomme de terre selon l'Indice de saturation en phosphore $(P/AI)_{M-3} \times 100$ (post-printemps 2011)

Indice de saturation en phosphore $(P/AI)_{M-3}$ (%)	Recommandation (toutes les variétés) (kg P ₂ O ₅ /ha)
0-3.0	210
3.1-6.0	180-210
6.1-10	150-180
10.1-15	100-150
15.1-22	80-100
>22	60-80

Ces nouvelles recommandations font suite à des essais aux champs au N.-B. et au Québec depuis le début des années 2000 et suite aux consultations avec l'industrie au cours de l'hiver 2010-2011. Maintenant, il n'y a qu'un seul groupe au lieu de deux et dans certains cas, il y a une plage du taux d'application pour un même niveau de fertilité. Ce dernier point, permet de varier le taux selon la productivité d'un champ, etc. Pour permettre l'ajout de cette nouvelle information (% P/AI), le rapport d'analyse de sol a été modifié un peu (ex : CEC déplacée sous « Informations additionnelles »). Également, le taux et la formulation de l'engrais ont été enlevés. La formulation devrait être déterminée par un agronome-consultant et/ou par votre fournisseur d'engrais.

Également, quelques termes techniques ont été modifiés pour mettre à jour le formulaire :

1. **pH**, changé pour **pH du sol** : Le pH est la lecture du pH du sol dans une certaine quantité d'eau à un moment donné.
2. **Indice du Sol**, changé pour **pH tampon** : Le pH tampon est utilisé pour calculer la quantité de chaux nécessaire pour corriger le pH du sol.
3. La note générale suivante sera ajoutée dans la section "commentaires" du rapport :
La quantité d'engrais recommandée ne tient pas compte des crédits en éléments fertilisants provenant du fumier, des engrais verts ou de toutes autres sources.